



La nouvelle ville de Trois-Rivières offre des services à une population de plus de 135 000 citoyens. Ville historique et universitaire, elle est la capitale administrative de la Mauricie.

Nous cherchons présentement à combler un poste d' :

Urbaniste

Direction de l'aménagement, de la gestion et du développement du territoire

⇒⇒ **POSTE PERMANENT, SYNDIQUÉ COL BLANC, 33,75 h/S** ⇐⇐

Concours 2015-017-A

Sous l'autorité du(de la) coordonnateur(trice) - réglementation de zonage et plan d'urbanisme, la personne titulaire du poste participe à l'ensemble des tâches d'une équipe de travail affectée à l'élaboration et à la réalisation du processus d'adoption des projets de règlements d'urbanisme; réalise des études, analyses et recherches en vue de dresser le diagnostic du territoire, de cerner les enjeux et de définir les orientations d'aménagement de la Ville; présente ces dossiers aux différentes instances administratives ou politiques; participe ou réalise divers mandats professionnels interservices; participe à l'élaboration de concepts d'ensemble ou d'aménagements de sites; rédige des rapports, des projets de règlement, des politiques, des comptes rendus de réunion et autres outils urbanistiques; exécute des recherches sur divers sujets pertinents à la planification, à l'aménagement et au développement du territoire; participe à la conception et à la confection de documents visuels, utiles à la compréhension d'un rapport ou d'un projet d'aménagement.

Qualification :

Baccalauréat en urbanisme.
Quatre années d'expérience dans les attributions.
Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Habilités requises :

Bonne connaissance des lois ayant une incidence sur la pratique de l'urbanisme en milieu municipal et des divers outils de planification et de gestion du territoire. Bonne maîtrise du contenu et de la forme d'une réglementation d'urbanisme. Bonne compréhension des processus d'adoption et de modification réglementaire. Aptitudes pour le design urbain et le dessin. Connaissance pratique et fonctionnelle permettant de travailler avec les logiciels propres au secteur d'intervention. Autonomie, créativité, esprit d'analyse et de synthèse. Facilité à communiquer et à travailler en équipe. Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et anglais fonctionnel. Intérêt pour les nouvelles technologies, Internet et les systèmes d'informations géoréférencées. Familier avec les sources documentaires utilisées dans des études de territoires. Rigueur et capacité d'organisation du travail. Capacité à travailler sous pression. Détenir un permis de conduire valide.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières. Le taux horaire lors de l'entrée en fonction est de 25,65 \$.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 29 janvier 2016 à 16 h 30, **en spécifiant le numéro de concours** (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

**par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines,
Concours 2015-017-A
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3**

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature, cependant, **nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

Nous nous réservons le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.